

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/02/2022

Référence
06_2022

Objet de la délibération
Travaux toiture de la mairie

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	10

Date de la convocation
03/02/2022

Date d'affichage
03/02/2022

Vote
MAJORITE Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 10/02/2022

Et

Publication ou notification du :
03/02/2022

L' an 2022 et le 10 Février à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, M. VANZELLA Yoann à M. SONZOGNI Jean-Luc

Absent(s) : MM : CANARD Stéphane, GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Travaux toiture de la mairie**

De nombreuses infiltrations autour d'une cheminée de la mairie non utilisée provoque la dégradation de la charpente.

Il est donc nécessaire de procéder au démontage de cell-ci et de réparer les chevrons concernés.

les travaux seront réalisés par l'entreprise Muller selon devis de 4 999€HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce devis et autorise le Maire à le signer.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/02/2022
Le Maire
François DENEUX

